



SANTÉ  
&  
SÉCURITÉ

# MISE À JOUR

VOLUME 2 N° 4

FÉVRIER 2005

## LA 9<sup>E</sup> CONFÉRENCE NATIONALE EST COURONNÉE DE SUCCÈS

Les membres doivent être bien outillés pour aller de l'avant et agir dans les dossiers touchant la santé et la sécurité. Ils ont reçu ces outils à la 9<sup>e</sup> Conférence nationale en santé et sécurité du SCFP qui s'est tenue en octobre 2004 à Montréal.

« Les ateliers visent à vous permettre d'identifier qui vous fouette le derrière et d'expliquer pourquoi », a déclaré la D<sup>re</sup> Linda Murray, première conférencière à amorcer deux journées intensives d'ateliers.

Murray était la première de plusieurs conférencières et conférenciers invités. Elle a donné le ton à la conférence en qualifiant, en termes à la fois réalistes et remplis d'espoir, la santé et la sécurité au travail de droit fondamental de la personne. Elle a encouragé les participantes et participants à considérer la santé et la sécurité comme une action politique et à comprendre les déséquilibres de pouvoir auxquels doivent s'attaquer les militantes et militants en santé et sécurité en vue de les corriger.

Les participantes et participants pouvaient choisir entre plusieurs ateliers : comités mixtes, ergonomie, qualité de l'air ambiant ou toxines dans les lieux de travail. Les sujets d'atelier avaient été choisis sur la base de commentaires reçus des membres.

L'atelier sur les comités mixtes, une version améliorée d'un atelier offert à la Conférence 2001 en santé et sécurité, portait exclusivement sur la politique à la table syndicale-patronale mixte. Les participantes et participants y ont élaboré des stratégies pour stimuler le militantisme et rendre les comités plus efficaces dans leur travail.

Les membres ayant participé à l'atelier sur l'ergonomie ont évalué des outils et des techniques pour traiter les lésions professionnelles les plus communes

au Canada, soit les lésions attribuables au travail répétitif (LATR), courants dans les milieux de travail où l'ergonomie fait défaut. Le surmenage, le stress, l'organisation du travail et d'autres facteurs ont été discutés à la lumière des plus récentes données et stratégies.

Malgré les nouvelles normes de construction et les améliorations aux systèmes, la qualité de l'air ambiant continue de poser un grave danger pour les membres du SCFP. Les participantes et participants ont échangé des idées sur les dangers touchant la qualité de l'air ambiant et l'action politique visant à susciter des changements.

## LA PARTICIPATION DES FEMMES ATTEINT UN SOMMET

La moitié de la délégation à la Conférence nationale en santé et sécurité d'octobre dernier était composée de femmes. C'était la première fois dans l'histoire du SCFP que le niveau de participation des femmes reflétait véritablement la majorité qu'elles forment dans la population.

« J'ai eu beaucoup de plaisir », de confier Sandra Carruthers, qui y participait pour la première fois. Carruthers, vice-présidente de la section locale 2718 du SCFP, travaille dans un foyer de groupe dans le nord de Montréal.

« J'ai appris beaucoup et j'ai beaucoup apprécié les conférenciers », a dit pour sa part Paula Pacheco, cuisinière en chef d'une maison de soins infirmiers privée de Winnipeg et présidente de la section locale 2039 du SCFP.

Anthony Pizzino, directeur du service national de santé et sécurité du SCFP, a souligné le nombre record de femmes présentes, mais il a néanmoins tenu à livrer ce triste rappel : « Les gens souffrent physiquement. Et, dans nombre de cas, ce sont les femmes qui souffrent, notamment celles qui travaillent dans le domaine des soins de santé. »

La composition de chaque atelier reflétait le nombre élevé de participantes à la conférence. Dans la plupart des ateliers, il y avait autant d'hommes que de femmes. Cependant, dans les ateliers sur l'ergonomie et les comités mixtes, l'on comptait plus de femmes que d'hommes.

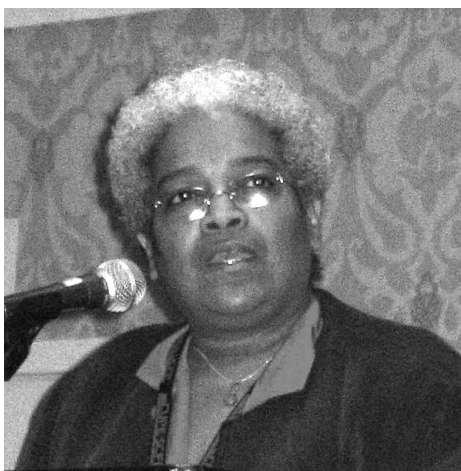
**EN  
AVANT!  
AGISSONS!**

# LES CONFÉRENCIÈRES ET CONFÉRENCIERS INSPIRENT LA DÉLÉGATION

---

Linda Murray, Katherine Lippel, Robert Storey et Karen Messing ont tous été invités à la conférence et y ont livré des messages syndicaux clairs, intelligents et audacieux aux déléguées et délégués.

## LINDA MURRAY



Une ancienne membre du SCFP de la clinique de santé et sécurité professionnelles de Winnipeg, la médecin Linda Murray travaille aujourd'hui avec de nombreux organismes de santé dans la grande région métropolitaine de Chicago. Murray a incité les participantes et participants à acquérir de l'information et des connaissances dans les ateliers. « Si vous manquez de connaissances, vous vous faites avoir. Toutefois, si vous ne savez pas qui en est responsable, ça devient un problème. »

Elle a fortement encouragé les participantes et participants à se servir de leurs connaissances pour prendre le pouvoir dans leur lieu de travail : « Les vrais experts ne sont pas les gens qui portent un titre au bout de leur nom. Les véritables experts sont les gens qui font le travail sur le terrain. » Selon Murray, en nous attaquant à ce déséquilibre des pouvoirs, « nous bénéficierons de lieux de travail plus sécuritaires et plus sains ».

Murray a fait valoir l'importance de l'action collective pour inculquer de bonnes valeurs de santé et de sécurité dans nos lieux de travail. « Collectivement, nous pouvons modifier le déroulement des activités dans nos usines, nos mines et nos bureaux. » Elle a poursuivi en mettant en contexte le mouvement prônant la santé et la sécurité : « Nous ne sommes pas ici seuls dans un hôtel de Montréal comme simples membres du SCFP. Nous appartenons à un mouvement mondial qui vise à satisfaire les besoins fondamentaux de l'humanité. »

Selon Murray, les membres du SCFP n'ont d'autre choix que de se battre pour obtenir de meilleures conditions de santé et de sécurité : « Nous pouvons baisser les bras et continuer d'être exploités et abusés et voir des noms s'ajouter à cette bannière année après année ou nous pouvons faire quelque chose de simple, nous lever et nous battre. »

## KATHERINE LIPPEL



Professeure de droit à l'Université du Québec à Montréal, Katherine Lippel se spécialise dans les questions de droit touchant la santé et la sécurité au travail.

Dans son discours, Lippel s'est concentrée sur un nouvel amendement à la *Loi sur les normes du travail* du Québec qui concerne le harcèlement psychologique en milieu de travail. À son avis, cette nouvelle réglementation représente « une percée pour toutes les travailleuses et tous les travailleurs ».

En vertu de la nouvelle réglementation, les travailleuses et travailleurs victimes de harcèlement psychologique peuvent soumettre une demande d'indemnisation. Lippel a cité une section de la réglementation : « Tout employé a le droit de travailler dans un environnement sans menace de harcèlement psychologique. » Elle a expliqué que les employeurs sont donc

responsables de créer un environnement libre de toute forme de harcèlement et devront être proactifs pour prévenir le harcèlement en milieu de travail.

La Loi définit le harcèlement psychologique comme « une conduite vexatoire se manifestant soit par des comportements, des paroles, des actes ou des gestes répétés, qui sont hostiles ou non désirés, laquelle porte atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique du salarié et qui entraîne, pour celui-ci, un milieu de travail néfaste. »

Lippel a conclu en affirmant que « la mise en application de cette Loi est relativement récente. Au cours des prochains mois et des prochaines années, nous serons en mesure d'en évaluer les répercussions concrètes dans les milieux de travail. »

## ROBERT STOREY



Robert Storey est professeur d'études syndicales à l'Université McMaster, et il a livré un vibrant appel aux militantes et militants de santé et de sécurité de « rappeler à leurs patrons que leur santé n'est pas à vendre ».

Storey a souligné que ses entrevues menées auprès de militantes et militants et de travailleuses et travailleurs victimes d'accidents du travail font valoir « qu'ils considèrent la santé et la sécurité au travail aussi importantes que les salaires, les avantages sociaux et les pensions parmi les principaux enjeux syndicaux. » Les militantes et militants ont également laissé savoir à Storey que les questions de santé et de sécurité devaient être « réintégrées dans les sections locales, là même où le mouvement a pris son envol ».

Selon lui, les comités mixtes de santé et de sécurité au travail doivent être remaniés pour en faire des comités syndicaux de santé et de sécurité au travail. Les militantes et militants doivent modifier des systèmes tels que le SRI (Système de responsabilité interne) et les comités mixtes de sorte à ce que la base militante reprenne en main les causes de santé et de sécurité.

Il a rappelé aux participantes et participants que « nous devons nous rappeler que ce qui a rassemblé les travailleurs industriels de la base, les dirigeants syndicaux et les radicaux politiques universitaires de la classe moyenne à la fin des années 1970 était une croyance commune que les gens ne se rendaient pas au travail pour être blessés, devenir malades ou être tués. »

## KAREN MESSING



Karen Messing mène des recherches sur les questions de santé professionnelle et environnementale dans le cadre de son poste de professeure de biologie à l'Université du Québec à Montréal. Elle se spécialise dans l'étude du travail sous plusieurs angles et mène des recherches poussées pour modifier les perceptions courantes du travail.

Messing examine notamment le travail des femmes et se penche sur des perceptions sexuelles fautive courantes. Citant un exemple, Messing a invoqué le niveau de stress des travailleuses. Elle a parlé de ses observations d'une réceptionniste mère d'un jeune enfant et a affirmé que « c'était un travail à temps plein pour cette travailleuse juste pour tenter de concilier ses heures de travail et ses responsabilités familiales en raison de son horaire de travail irrégulier ».

D'affirmer Messing, d'autres recherches menées dans un hôpital pour malades chroniques pointent vers des conflits entre travailleuses et travailleurs quant aux tâches de levage. Les hommes considéraient qu'ils levaient trop de poids, mais la recherche de Messing démontre que les

travailleuses lèvent autant que les travailleurs. Elle est arrivée à la conclusion que c'était la charge de travail totale qui posait problème pour à la fois les hommes et les femmes. Un groupe ne travaillait pas plus que l'autre.

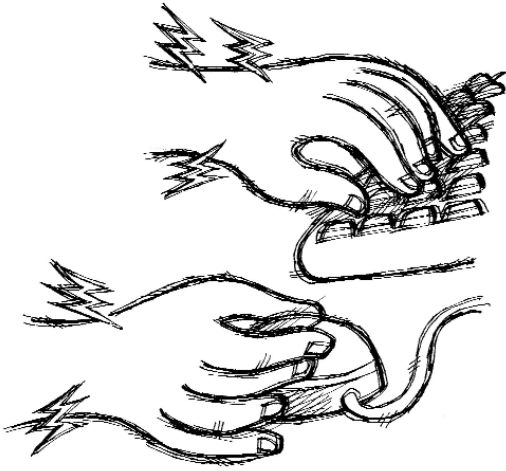
Lorsque Messing s'est penchée sur la classification des tâches légères et lourdes en milieu hospitalier, elle est arrivée à la conclusion que les blessures au dos ne résultaient pas de tâches lourdes, mais plutôt de tâches inadéquatement considérées légères. Ces tâches, classifiées parmi les tâches légères, comportaient en réalité des mouvements où le personnel devait se pencher et se courber à répétition.

Messing a encouragé les déléguées et délégués à examiner soigneusement les modifications apportées à leurs tâches et à leur lieu de travail pour s'assurer que ces modifications bénéficient réellement aux travailleuses et travailleurs. Elle a demandé au SCFP et à tous les syndicats de trouver des façons innovatrices et efficaces de soutenir les travailleuses et de satisfaire leurs besoins en matière de santé et de sécurité.

**EN  
AVANT!  
AGISSONS!**



# JOURNÉE INTERNATIONALE DE SENSIBILISATION AUX MICROTRAUMATISMES RÉPÉTÉS



Le lundi 28 février 2005 marquera la Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés, ou lésions attribuables au travail répétitif (LATR). Les LATR sont une famille de troubles douloureux qui affectent les tendons, les muscles, les nerfs et les articulations. Elles causent des douleurs persistantes ou récurrentes qui affectent le plus souvent le cou, les épaules, les avant-bras, les mains, les poignets et les coudes.

La première Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés s'est tenue le 29 février 2000, parce que c'était la seule journée non répétitive de l'année. Dans les années non bissextiles, cette journée est observée le 28 février.

Le bulletin *Mise à jour* est publié quatre fois par année par le Service national de santé et sécurité du SCFP. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez communiquer avec le :

Service de santé et de sécurité  
21, rue Florence, Ottawa (Ontario)  
K2P 0W6  
téléphone : (613) 237-1590  
télécopieur : (613) 233-3438  
courriel: [sante\\_securite@scfp.ca](mailto:sante_securite@scfp.ca)

Les LATR découlent d'une piètre organisation du travail :

- Mise à pied de personnel et privatisation
- Heures supplémentaires non nécessaires
- Équipement et outils inadéquats
- Équipement et outils standardisés qui ne sont pas ajustés à différents types corporels
- Conception des postes de travail inférieure aux normes
- Accroissement du rythme du travail
- Équipement mal entretenu
- Formation inadéquate
- Température et humidité inadéquates
- Vibrations excessives de l'équipement et des outils

Assurez-vous que votre milieu de travail observe la Journée internationale de sensibilisation aux microtraumatismes répétés du 28 février. Pour de plus amples renseignements et pour vous procurer des exemplaires de la fiche de renseignements sur les LATR produit par le service de santé et sécurité du SCFP, communiquez avec le service national de santé et de sécurité ou visitez [www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)

## NOUVELLES FICHES DE RENSEIGNEMENTS

Le service national de santé et sécurité a récemment mis à jour certaines fiches de renseignements pour tenir compte de l'évolution dans certains secteurs de santé et de sécurité. Les fiches suivantes ont été mises à jour :

- LATR
- Qualité de l'air ambiant
- Ventilation
- Bruit

Pour en obtenir des exemplaires, communiquez avec le service national ou consultez le site Web à l'adresse [www.scfp.ca](http://www.scfp.ca)

### MEMBRES DU COMITÉ NATIONAL DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU SCFP

**Rex Hillier**  
(co-président)  
ST. ANTHONY, NL  
(709) 456-2232 (t)  
(709) 454-8477 (m)

**Kathy Dauphney**  
BADDECK, NS  
(902) 295-3008 (m)

**Leonard Crawford**  
SUMMERSIDE, PE  
(902) 888-8346 (t)  
(902) 436-4711 (m)

**Marcel Robichaud**  
INKERMAN, NB  
(506) 337-7280 (c)  
(506) 336-8287 (m)

**Roland Alix**  
IBERVILLE, QC  
(514) 387-3032 (Ext 243) (t)  
(450) 346-4827 (m)

**Peter Falconer**  
Section locale 1000  
TORONTO, ON  
1-800-958-8798 (t)

**Pierre Dufault**  
WINNIPEG, MB  
(204) 235-0260 (m)

**Pearl Blommaert**  
(co-présidente)  
YORKTON, SK  
(306) 786-0408 (t)  
(306) 783-6883 (m)

**Rick Malcolm**  
RED DEER, AB  
(403) 342-8238 (t)  
(403) 340-2626 (m)

**Susan Zander**  
BURNABY, BC  
(604) 576-2873 (t)  
(604) 524-4978 (m)

**Harold Burns – SEH**  
OKANAGAN FALLS, BC  
(250) 495-6568 (t)  
(250) 490-6973 (m)

**Donna Ryan**  
Agente de liaison au CEN